

## Honoraires de TRANSACTION - TVA 20%

Ces honoraires comprennent à l'issue de la transaction au minimum : les conseils et services associés à la mise en vente du bien, la rédaction du mandat de vente, la constitution du dossier de vente, la mise en place d'une stratégie de communication ( support vitrine, papier et/ou Internet), les déplacements du/des négociateur(s), les visites du bien, le suivi et constitution du dossier acquéreur, la négociation, l'accompagnement à la signature du compromis ou promesse de vente éventuellement sa rédaction, et son suivi jusqu'à la signature de l'acte notarié.

Prix de vente NET VENDEUR	Honoraires HT	Honoraires TTC - TVA 20%
De 0 à 59 999€	4 166.66€	5 000 € - forfait
De 60 000 à 119 999€	6 666.66 €	8 000 € - forfait
De 120 000 à 999 999€	4.17% en mandat simple 3.33% en mandat exclusif	5% en mandat simple 4% en mandat exclusif
Au-delà d'1 000 000€	3.33% en mandat simple 2.92% en mandat exclusif	4% en mandat simple 3.5% en mandat exclusif

Honoraires terrain à bâtir : 10% TTC du prix de vente

Honoraires commerce, box, garage : 10% TTC du prix de vente

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, selon mandat.

Toute baisse de prix de vente lors d'une négociation par offre d'achat implique un nouveau calcul des honoraires de l'agence.

**Honoraires sur mandat de recherche** pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence : l'acquéreur ne sera débiteur d'aucun frais ou honoraires à l'égard de Grand Siècle Immobilier, notre agence étant dans ce cas rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

## Honoraires de LOCATION - conformes à la LOI ALUR- TVA 20%

### 1. Honoraires pour les baux d'habitation résidence principale Loi 06.07.89

Honoraires	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Visite, constitution dossier, rédaction d'actes	12€/m <sup>2</sup>	12€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux entrée - location vide	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux entrée - location meublée	5€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Honoraires de commercialisation pour les biens de moins de 55m <sup>2</sup>	99€	
Etat des lieux de sortie (hors mandat gestion) avec un minimum de facturation de 189€TTC	6€/m <sup>2</sup>	
Etat des lieux -facturation de l'inventaire sur des m <sup>2</sup> non habitables type jardins et sous-sols forfait par tranche de 100m <sup>2</sup>	100€	

Les honoraires à la charge du locataire pour l'ensemble des prestations sont plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour la même prestation.

### 2. Honoraires pour les autres types de baux. Ces honoraires comprennent : Commercialisation, visite, constitution dossier locataire, étude solvabilité, rédaction et organisation des actes et l'état des lieux.

Honoraires :	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Loyer annuel HT HC inférieur à 12 000€	13%	13%
Loyer annuel HT HC entre à 12 001€ et 30 000€	10%	10%
Loyer annuel HT HC supérieur à 30 001€	9%	9%
Honoraires de location pour un lot isolé : cave / parking / box / garage etc...	120€	120€
Locaux professionnels, commerciaux, boutique	10% loyer triennal	10% loyer triennal

### Honoraires de GESTION LOCATIVE- TVA 20% - TTC

#### 1. Honoraires de gestion suivant mandat (% des encaissements hors dépôt de garantie)

- Biens d'habitation en location vide : 8.41%, avec un minimum mensuel de facturation : 50,00 € / mois
- Maisons individuelles en location vide > 100m<sup>2</sup> habitables : 6%
- Biens commerciaux et professionnels, selon mandats : 7% HT
- Lot isolé : parking, cave, garage, box, ... : 15% avec un minimum de 50€/mois

#### 2. Frais divers :

- Etat préparatoire à la déclaration de revenus fonciers : 99€
- Mise en place d'un protocole d'accord : 50€
- Renouvellement des baux : 300€
- Vacation horaire (par exemple : convocation à une expertise, représentation en AG, réalisation d'un dossier subvention A.N.A.H, déclaration de sinistre assurance, suivi du dossier et expertises, déclaration et suivi contentieux (hors impayés locataires), suivi travaux exceptionnels) : 59€/h
- Suivi de travaux : 3.5% TTC du montant HT des travaux suivis.
- Frais de clôture : 200€ - inclus l'édition des revenus fonciers de l'année N+1 après résiliation

#### 3. En option, et uniquement pour les biens sous mandat de gestion :

Tarifs assureur BRUN JCD, révisable annuellement et sans délais

- Assurance Loyers Impayés (% du quittancement) 1.87%
- Assurance Propriétaire Non Occupant : 52€ / année civile pour les biens en copropriété  
109€ / année civile pour les maisons ( max 200m<sup>2</sup> hab.)

Les honoraires sont révisables. La TVA applicable sur les tarifs ci-dessus s'entend au taux actuel en vigueur à ce jour 20,00 %.